



20

Situation économique et sociale de la population

1271-1201

Regard sur la classe moyenne

Evolution des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Vie active et rémunération du travail
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Regard sur la classe moyenne

Evolution des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009

Rédaction Stephan Häni
Caterina Modetta
Paul Röthlisberger
Lukas Schweizer

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur: Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information: Section Analyses sociales, OFS, tél. 032 713 64 21, e-mail: info.sozan@bfs.admin.ch
Auteurs: Stephan Häni, Caterina Modetta, Paul Röthlisberger, Lukas Schweizer
Diffusion: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel
tél. 032 713 60 60 / fax 032 713 60 61 / e-mail: order@bfs.admin.ch
Numéro de commande: 1271-1201
Prix: 8 francs (TVA excl.)
Série: Statistique de la Suisse
Domaine: 20 Situation économique et sociale de la population
Langue du texte original: Allemand
Traduction: Services linguistiques de l'OFS
Page de couverture: OFS; concept: Netthoewel & Gaberthüel, Bienne; photo: © GaToR – Fotolia.com
Graphisme/Layout: Section DIAM, Prepress / Print
Copyright: OFS, Neuchâtel 2013
La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales,
si la source est mentionnée
ISBN: 978-3-303-20031-5

[Version corrigée du 13.02.2013](#)

[Les graphiques G 3.12 et G 3.13 à la page 22 ont été remplacés.](#)

[Le texte des pages 23 et 24 a été corrigé en conséquence.](#)

Table des matières

1	Introduction	5	3.2	Composition des groupes à revenus moyens	17
1.1	Contexte	5	3.3	Poids des dépenses obligatoires	21
1.2	Comment délimiter la classe moyenne?	6	4	Résumé	24
2	Contexte socioéconomique	9		Glossaire	25
3	Composition et évolution de la classe moyenne	12		Bibliographie	27
3.1	Evolution depuis 1998	12		Annexe	29
3.1.1	Evolution de la part relative des groupes de revenus avec des seuils de revenu relatifs	12			
3.1.2	Evolution de la part relative des groupes de revenus avec des seuils de revenu fixes	17			

1 Introduction

1.1 Contexte

La classe moyenne est un sujet qui revient régulièrement sur le devant de la scène, que ce soit en politique ou dans les médias. Le débat porte le plus souvent sur la situation financière de cette catégorie sociale. En période de croissance économique, les groupes de population à revenus moyens profiteraient trop peu de la croissance, en regard de leur contribution à la prospérité de la Suisse. En phase de récession, c'est leur précarisation qui est redoutée. Parfois, il est question d'une polarisation croissante de la société avec, pour corollaire, une classe moyenne en perte de vitesse. De telles réflexions peuvent paraître exagérées. Elles mettent néanmoins en évidence le rôle de pilier de la nation qui est dévolu à cette classe et le risque que son affaiblissement ferait courir à la paix sociale et à la prospérité du pays.

En dépit de cette présence dans le débat public, il existe très peu de données statistiques sur la classe moyenne. Quelques études ont certes paru ces dernières années sur la distribution des revenus, mais elles mettent en général plutôt l'accent sur l'opposition entre les catégories les plus pauvres et les catégories les plus riches de la population¹.

C'est principalement cette absence de prise en compte des groupes à revenus moyens dans les études réalisées jusqu'à ce jour qui est à l'origine du présent rapport.

Les analyses qui suivent se fondent sur les données de l'enquête sur le budget des ménages (EBM) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), enquête qui fournit des informations détaillées sur les revenus et les dépenses des ménages (voir encadré «Source des données»)².

Après avoir défini les notions utilisées, nous donnerons dans le chapitre 2 un bref aperçu du contexte social et économique de ces quinze dernières années. C'est dans ce contexte qu'il convient de situer l'analyse des groupes à revenus moyens³.

Au chapitre 3, nous examinerons comment a évolué la part des groupes à revenus moyens dans la population depuis 1998: observe-t-on une forte diminution au fil du temps et, partant, un recul de la classe moyenne? A partir de ces analyses, nous étudierons l'évolution de la composition des groupes à revenus moyens. Nous identifierons aussi les groupes de population sur lesquels les dépenses obligatoires ont fait peser une charge particulièrement élevée pendant la période considérée 1998–2009.

Le rapport se termine par un résumé des principaux résultats et par les conclusions des auteurs.

Source des données

Les analyses se basent sur les données de l'enquête de l'OFS sur le budget des ménages (EBM). Cette enquête est réalisée dans sa forme actuelle depuis 1998 (depuis 2000, enquête annuelle avec échantillon réduit). Elle collecte des données détaillées sur les revenus et les dépenses des ménages. La taille de l'échantillon annuel de l'EBM (par exemple 3317 ménages en 2009) ne permettant pas d'effectuer des analyses approfondies sur de petits groupes de population, on assemble depuis 2000 les données de trois (ou quatre) années successives pour certaines analyses, afin de grossir l'échantillon et d'améliorer la qualité des résultats. L'échantillon de l'année 1998, trois fois plus important que ceux des années suivantes, n'est pas assemblé avec d'autres échantillons. Nous avons donc pour le moment quatre échantillons de 9000 à 13'000 ménages chacun, dont les données peuvent être analysées et qui forment surtout la base de données des chapitres 3.2 et 3.3: l'EBM 1998, l'EBM 2000–2002, l'EBM 2003–2005 et l'EBM 2006–2009 (voir tableau T1 en annexe sur le nombre d'observations).

¹ Voir Office fédéral de la statistique (2007, 2011, 2012), Union syndicale suisse (2012), economiesuisse (2007). Font exception quelques études plus récentes, consacrées explicitement aux classes moyennes: p. ex. Oesch/Schärer (2012), Peters (2012), GFS (2010) ou Avenir Suisse (2012).

² Tous les résultats présentés dans ce rapport ont été calculés en appliquant le concept d'exploitation révisé en 2008 de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Pour plus de détails sur cette enquête, consulter le portail statistique de l'OFS: <http://www.habe.bfs.admin.ch>.

³ Vu la composition hétérogène des groupes à revenus moyens, nous distinguerons entre un groupe à revenus moyens inférieurs et un groupe à revenus moyens supérieurs.

Précision des estimations

La précision des estimations est indiquée dans le présent rapport par le coefficient de variation (les valeurs > 10% sont indiquées entre parenthèses) ou par un intervalle de confiance à 95%, souvent exprimé sous la forme suivante: «valeur estimée ± demi-largeur de l'intervalle de confiance» ou «valeur estimée ± 1,96 x écart-type estimé» (voir glossaire → Coefficient de variation et Intervalle de confiance).

1.2 Comment délimiter la classe moyenne?

Le présent rapport porte principalement sur les groupes de population à revenus moyens. Ces groupes sont définis par certains seuils de revenu et étudiés en comparaison avec les groupes de revenus plus pauvres et plus riches⁴.

Les seuils de revenus considérés s'appuient sur la distribution du **revenu brut pondéré en fonction des besoins** (dit aussi revenu brut équivalent, voir glossaire → Revenu brut du ménage et Revenu équivalent). Cette pondération permet de comparer le niveau de vie de ménages de taille et de composition différentes. Les analyses se rapportent aux personnes.

On peut délimiter les groupes à revenus moyens soit à l'aide des centiles de la distribution des revenus, soit par rapport au revenu médian. Dans le premier cas, les centiles servent de seuils. Les centiles 20 et 80 délimitent par exemple les 20% de personnes disposant respectivement des revenus les plus faibles et des revenus les plus élevés, les 60% restants constituant la classe moyenne. Dans le deuxième cas, les seuils sont fixés par rapport au revenu médian (p. ex. 70% et 150% du revenu médian), qui se situe exactement au milieu de la distribution des revenus (la moitié de la population a un revenu supérieur et l'autre un revenu inférieur au revenu médian; voir glossaire → Médiane). L'encadré «Méthode de calcul des seuils de revenu» résume les particularités, ainsi que les avantages et les inconvénients de ces deux méthodes.

Méthode de calcul des seuils de revenu**Méthode 1: centiles (p. ex. 20 et 80)***Particularités:*

- Seuils relatifs: les seuils de revenu évoluent avec la distribution des revenus.
- Les groupes à revenus moyens forment une part fixe de la population (p. ex. 60%).

Avantages:

- Représente le niveau de bien-être matériel du moment
- Simplicité

Inconvénients:

- Par définition, les groupes à revenus moyens forment toujours la même part fixe de la population (p. ex. 60%, si l'on choisit les centiles 20 et 80), indépendamment de la distribution des revenus. Cette méthode ne convient donc pas à une analyse de l'évolution de la part de ces groupes de revenus dans la population.
- Cette méthode ne dit rien de l'évolution du bien-être matériel en termes absolus (les parts resteraient inchangées si tous les ménages disposaient de 10% de plus l'année t que l'année t-1).

Méthode 2: seuils fixés par rapport à la médiane (p. ex. 70%/150% du revenu médian)*Particularités:*

- Seuils relatifs: les groupes à revenus moyens évoluent avec la médiane.
- L'appartenance à la classe moyenne dépend de l'écart à la médiane⁵ et peut changer au fil du temps.

Avantages:

- Représente le niveau de bien-être matériel du moment (la médiane sert de point de référence)
- Saisit les variations relatives des groupes de revenus (p. ex. polarisation croissante quand les écarts par rapport à la médiane augmentent et que le pourcentage de personnes faisant partie des groupes à revenus moyens diminue)
- Méthode courante, utilisée dans les analyses internationales
- Facile à communiquer

Inconvénients:

- La méthode ne dit rien de l'évolution du bien-être matériel en termes absolus (les parts resteraient inchangées si tous les ménages disposaient de 10% de plus l'année t que l'année t-1).

Les principaux avantages de la seconde méthode (écarts à la médiane) par rapport à la première (centiles) sont, d'une part, les informations plus substantielles qu'elle fournit (évolution des parts des groupes de revenus) et, d'autre part, son utilisation plus répandue au niveau international.

⁴ Afin de ne pas alourdir le texte, nous utilisons dans ce rapport l'expression courante «classe moyenne», bien qu'au sens strict elle recouvre une notion plus large que les seuls revenus moyens.

⁵ L'écart à la médiane est l'écart entre la valeur de la variable observée et la médiane de la distribution; dans le cas présent, il équivaut à la différence entre le revenu d'un ménage et le revenu médian. Il peut être exprimé dans l'unité de mesure de la variable (p. ex. en francs) ou être standardisé comme pourcentage ou rapport (quotient).

Les recherches menées jusqu'ici montrent toutes qu'il n'est guère possible de s'appuyer sur des critères purement objectifs pour fixer précisément les seuils⁶. Il faut donc s'appuyer sur la distribution des revenus. Dans l'idéal, il convient de choisir les écarts à la médiane de telle sorte que la limite inférieure soit nettement supérieure aux seuils de pauvreté courants⁷ et que la limite supérieure délimite un groupe à revenus élevés qui soit assez proche, par ses dimensions, du groupe à faibles revenus. Les groupes à revenus moyens doivent aussi représenter la majorité (c.-à-d. comprendre plus de la moitié de la population), afin de pouvoir encore être subdivisés selon des critères supplémentaires.

Compte tenu de ces critères, il est plus judicieux de **fixer les seuils de revenu à 70% et 150% du revenu médian**⁸. En procédant ainsi, on obtient à l'heure actuelle des groupes de revenus de taille comparable à celle que l'on obtiendrait si les seuils fixés correspondaient aux centiles 20 et 80. La classe moyenne représente ainsi environ 60% de la population. En raison de son hétérogénéité, on distingue, de part et d'autre de la médiane, un groupe à revenus moyens inférieurs et un groupe à revenus moyens supérieurs.

Les deux méthodes présentent l'inconvénient de ne pas refléter l'évolution du bien-être matériel en termes absolus. Pour pallier cette lacune, il est possible, si l'on veut analyser certaines questions, de fixer les seuils pour une année de base *t* et de les adapter uniquement à l'inflation pour les années restantes de la période considérée (seuils absolus). Dans la présente étude, on a procédé à une **rétroprojection avec 2009 comme année de base**. C'est l'année pour laquelle on dispose des données les plus récentes. La correction du renchérissement se fait à l'aide de → l'indice suisse des prix à la consommation (voir glossaire). L'évolution du bien-être matériel en termes absolus est traitée au chapitre 3.1. Sauf avis contraire, il est question partout ailleurs de seuils relatifs.

Délimitation des groupes à revenus moyens

Les seuils utilisés pour former les groupes de revenus sont fixés sur la base de la distribution du **revenu brut pondéré en fonction des besoins**. On a recours à une combinaison de seuils relatifs et de seuils fixes:

- Pour représenter **l'évolution relative du bien-être matériel**, on rapporte les seuils au revenu médian de l'année considérée: font partie de la classe moyenne toutes les personnes vivant dans un ménage qui dispose d'un revenu compris entre 70% et 150% de la médiane. Les personnes vivant dans des ménages dont le revenu est inférieur à 70% de la médiane font partie du groupe à faibles revenus, celles vivant dans un ménage disposant d'un revenu supérieur à 150% entrent dans la catégorie des revenus élevés. La médiane partage les revenus moyens en deux groupes: les revenus moyens inférieurs et les revenus moyens supérieurs.
- Pour analyser **l'évolution du bien-être matériel en termes absolus**, les seuils sont fixés pour l'année la plus récente et uniquement corrigés de l'inflation pour les années précédentes.

Sauf avis contraire, ce sont les seuils relatifs qui s'appliquent. Les seuils, soit les 70% et 150%, se réfèrent au revenu médian de la population de base considérée (p. ex. les personnes vivant dans des ménages actifs).

Les valeurs médianes se réfèrent à la distribution du revenu brut dans la population considérée (p. ex. revenu médian des personnes vivant dans des ménages actifs⁹ si les analyses se limitent à ces derniers). On suppose en général que les rentiers couvrent une partie de leurs besoins en puisant dans leur fortune. La base de données actuelle ne fournissant pas d'informations complètes sur la fortune, il n'est pas possible pour l'heure d'estimer de manière exhaustive les moyens financiers des ménages de rentiers. Nous nous limitons par conséquent dans ce qui suit à analyser en détail les ménages actifs, en plus de la population totale.

Le tableau T1.1 montre les pourcentages de population qu'on obtient pour différents seuils fixés par rapport à la médiane, avec les intervalles de revenus correspondants. Sont en grisé sur ce tableau les groupes et les définitions considérés dans les analyses qui suivent. Selon l'approche retenue, les personnes faisant partie des groupes à revenus moyens disposent d'un revenu brut équivalent de 3693 à 7913 francs par mois (population

⁶ Voir p. ex. Goebel et al. (2010: 3), Pressman (2007: 4).

⁷ Deux raisons parlent en faveur d'une telle méthode: le fait que la courbe des revenus soit raide dans la partie inférieure de la distribution (ce qui signifie que de petites modifications des seuils ont un grand impact sur le nombre de personnes considérées comme pauvres) et le fait que beaucoup de personnes vivent à peine au-dessus du seuil de pauvreté. Des études longitudinales montrent en outre que, dans la zone du seuil de pauvreté, les va-et-vient de part et d'autre de ce seuil sont nombreux.

⁸ Il s'agit de seuils en usage sur le plan international, voir p.ex. Grabka et Frick (2008), Goebel et al. (2010).

⁹ Entrent dans la catégorie des ménages de rentiers tous les ménages dont la → Personne de référence (voir glossaire) touche une rente AVS, AI ou une rente anticipée et n'exerce pas d'activité lucrative. Tous les autres ménages sont classés dans les ménages actifs (y compris si la personne de référence est en formation).

totale), la médiane se situant à 5276 francs. Pour les personnes vivant dans des ménages actifs, l'intervalle est compris entre 3819 et 8184 francs et la médiane se chiffre à 5456 francs¹⁰.

Pour un ménage de quatre personnes (couple avec deux enfants de moins de 14 ans), cela correspond à un revenu brut mensuel du ménage compris entre 7755 et 16'618 francs (population totale), ou entre 8020 et 17'178 francs (personnes vivant dans des ménages actifs), ces seuils définissant les groupes à revenus moyens.

En francs ou en francs équivalents?

Pour éviter d'alourdir le texte, on a renoncé à utiliser l'expression «francs équivalents». Mais, sauf avis contraire, les montants en francs dont il est question sont chaque fois des montants en francs pondérés selon un facteur d'équivalence (voir glossaire → Revenu équivalent).

T1.1* Seuils de revenu en fonction de différents pourcentages de la médiane, 2009

a) Population totale

Répartition selon le niveau du revenu brut équivalent	Parts en % de la population totale	Seuils en francs équivalents/mois (revenu brut équivalent)
< 60% de la médiane*	12,6	≤ 3165
< 70% de la médiane	20,0	≤ 3693
≥ 60% à 100% de la médiane	37,4	3165–5276
≥ 70% à 100% de la médiane	30,0	3693–5276
> 100% à 130% de la médiane	21,3	5276–6858
> 100% à 150% de la médiane	31,3	5276–7913
> 130% de la médiane	28,7	≥ 6858
> 150% de la médiane	18,7	≥ 7913

* La valeur médiane se réfère à la distribution du revenu brut équivalent dans la population totale.

Source: Enquête sur le budget des ménages

b) Personnes vivant dans des ménages actifs**

Répartition selon le niveau du revenu brut équivalent	Parts en % des personnes vivant dans des ménages actifs	Seuils en francs équivalents/mois (revenu brut équivalent)
< 60% de la médiane*	10,7	≤ 3274
< 70% de la médiane	19,2	≤ 3819
≥ 60% à 100% de la médiane	39,4	3274–5456
≥ 70% à 100% de la médiane	30,8	3819–5456
> 100% à 130% de la médiane	21,0	5456–7093
> 100% à 150% de la médiane	31,2	5456–8184
> 130% de la médiane	29,0	≥ 7093
> 150% de la médiane	18,8	≥ 8184

* La valeur médiane se réfère à la distribution du revenu brut équivalent parmi les personnes vivant dans des ménages actifs.

** On entend par ménages de rentiers tous les ménages dont la personne de référence (voir glossaire) touche une rente AVS, AI ou une rente anticipée et n'exerce pas d'activité lucrative. Tous les autres ménages sont classés dans les ménages actifs (y compris si la personne de référence est en formation).

Source: Enquête sur le budget des ménages

¹⁰ A titre de comparaison: les valeurs des centiles 20 et 80 se situent respectivement à 3693 et 7753 francs (population totale) et à 3852 et 7965 francs (personnes dans des ménages actifs). La valeur du vingtième centile de la population totale coïncide par hasard pour l'année considérée avec la limite inférieure de la classe moyenne si l'on arrondit les deux valeurs.

2 Contexte socioéconomique

L'évolution des groupes à revenus moyens en Suisse dépend du contexte économique, politique et social. C'est dans ce contexte qu'il convient de l'étudier. Nous aborderons brièvement dans ce chapitre l'évolution économique et socioéconomique de la Suisse afin de mieux appréhender l'évolution de la part des groupes à revenus moyens dans la population et leur situation financière.

Comme nous l'avons expliqué au chapitre 1, les seuils délimitant les groupes à revenus moyens ont été fixés à 70% et 150% du revenu brut équivalent médian. Cette délimitation dépend d'une part du revenu des ménages et de sa distribution dans la société et, d'autre part, de la structure des ménages. Ce sont donc principalement des déterminants socioéconomiques qui nous intéressent ici. Il s'agit essentiellement de l'évolution économique, du chômage, des rémunérations et du pouvoir d'achat, ainsi que des finances publiques. Nous examinerons également les conditions politiques qui, par le biais des dispositions légales et des programmes de réforme, ont aussi un impact sur les différents groupes de revenus.

Si l'on se réfère au produit intérieur brut en termes réels, l'économie suisse a connu un solide essor économique à partir de 1996. Freiné en 2001, année de l'éclatement de la bulle Internet et des attentats du 11 septembre, cet essor a débouché sur une récession en 2003. Dès 2004, la Suisse enregistrait à nouveau une croissance économique marquée, que la crise financière de 2008 a cependant transformée en récession (G2.1). Depuis 2009, on observe une reprise. Reflétant les variations de la conjoncture avec un certain retard¹¹, le chômage a évolué en sens contraire. Après des années de hausse, il a toutefois atteint en 1997 un maximum pour la période considérée. Il a ensuite amorcé une phase de baisse,

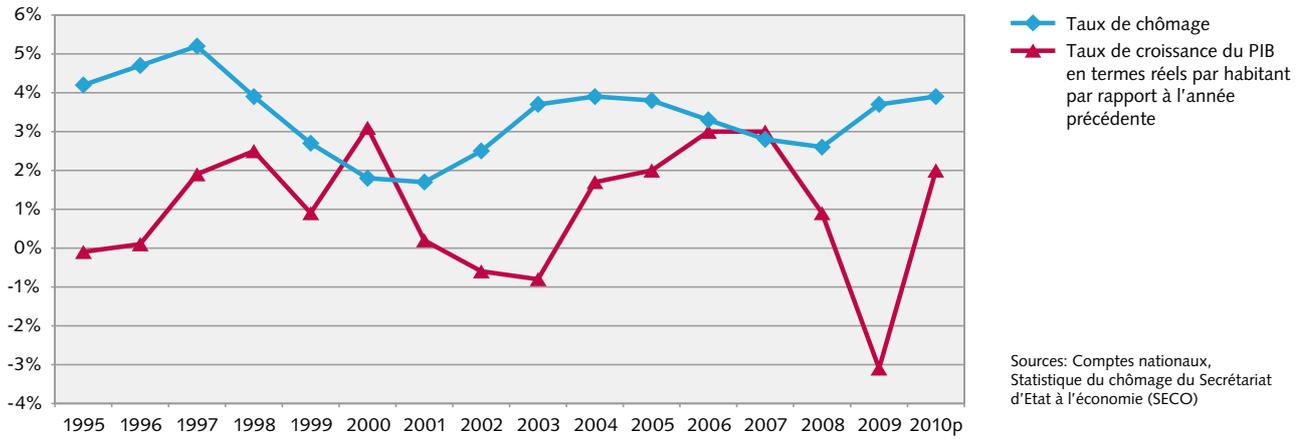
à laquelle a succédé une nouvelle hausse entre 2002 et 2004. Avec la haute conjoncture, le chômage a diminué après 2004, avant de repartir à la hausse en 2008 sous l'effet de la crise financière et économique.

Le revenu du travail, principale composante du revenu du ménage en plus des revenus de la fortune et des transferts, est déterminé par le volume de travail et l'évolution des salaires. Pour mesurer le bien-être matériel procuré par le salaire, il faut avoir recours au salaire nominal corrigé de l'évolution du pouvoir d'achat, soit le salaire réel. L'évolution des salaires réels dépend donc de l'évolution des salaires nominaux et de celle du pouvoir d'achat. La période considérée a connu la stabilité des prix, selon la définition de la Banque nationale, l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ayant progressé de moins de 2% en rythme annuel et n'ayant pas enregistré de baisse sur une assez longue période (exception faite des deux années de crise extraordinaire en 2008 et en 2009). L'augmentation des salaires nominaux a aussi fluctué entre 0 et 2%, sauf en 2001 et en 2009. Il en est résulté une évolution des salaires réels de quelque 6,8% entre 1995 et 2010 (évolution de l'indice de 279 à 298, année 1939=100) (G2.2).

¹¹ La corrélation entre l'évolution économique et le chômage est en fait beaucoup plus complexe. Une description plus détaillée des mécanismes sous-jacents dépasserait toutefois le cadre de ce chapitre.

Evolution du taux de croissance du PIB en termes réels par habitant et du taux de chômage

G 2.1

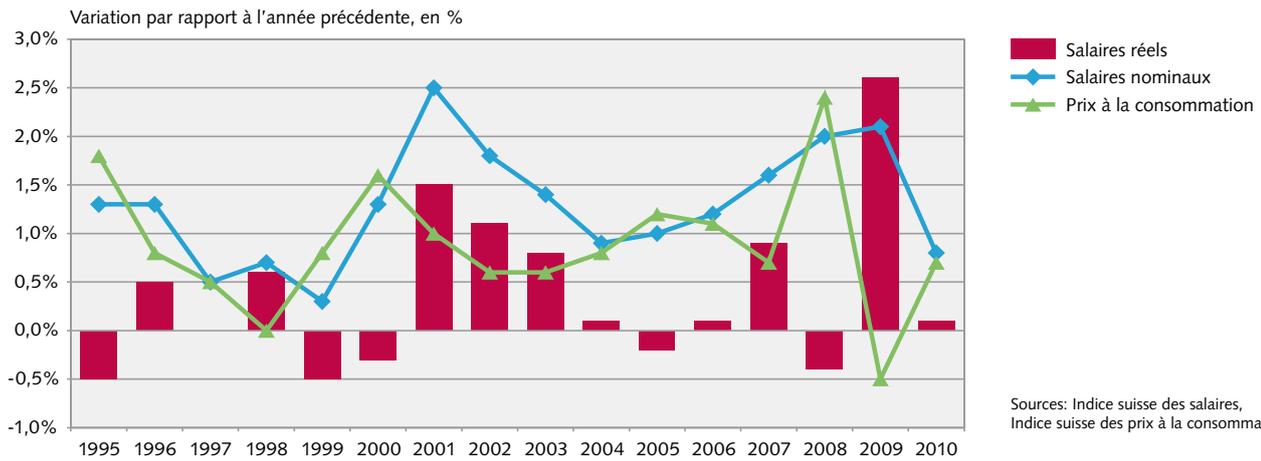


Sources: Comptes nationaux, Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels

G 2.2



Sources: Indice suisse des salaires, Indice suisse des prix à la consommation

© Office fédéral de la statistique (OFS)

La situation financière de la classe moyenne dépend aussi de l'évolution des finances publiques. Celles-ci sont fortement influencées par la situation économique générale et doivent assurer un certain équilibre entre les recettes et les dépenses. Le revenu des transferts provenant de l'Etat augmente le revenu brut des ménages et modifie ainsi l'appartenance à un groupe de revenus, tandis que les dépenses obligatoires se répercutent sur la charge financière supportée par les ménages. Les réformes en général, et celles des assurances sociales et des lois fiscales en particulier, ont un impact sur la redistribution des revenus. Certains groupes de population bénéficient de divers avantages pour des raisons de politique sociale, d'autres groupes étant plus fortement mis à contribution. Il convient de mentionner dans ce contexte quelques réformes qui ont introduit des changements fondamentaux au cours de la période considérée. Citons, par exemple, l'entrée en vigueur en deux étapes de la 10^e révision de l'AVS au début de l'année 1993 et de l'année 1997, qui a entraîné un relèvement progressif de l'âge de la retraite des femmes et introduit des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance. Début 1996, c'est la nouvelle loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) qui est entrée en vigueur et, avec elle, l'obligation de s'assurer, le libre choix de la caisse et la réduction ciblée des primes. Suite à l'introduction de l'allocation de maternité, les femmes exerçant une activité professionnelle reçoivent depuis le milieu de l'année 2005 une compensation pour perte de gain en cas de maternité. La loi sur les allocations familiales est entrée en vigueur en 2009. Le 1.7.2003, la 3^e révision partielle de l'Assurance chômage (AC) est entrée en vigueur. La durée minimale de cotisation donnant droit à l'allocation a été relevée de six à douze mois, tandis que le nombre maximum d'indemnités journalières était réduit de 520 à 400. Enfin dans le domaine fiscal, un certain nombre de réformes ont eu lieu au cours de la période sous revue sur les plans national et cantonal. Beaucoup d'entre elles avaient pour but de maintenir ou de rétablir l'équilibre budgétaire et de lutter contre la faiblesse souvent évoquée, de la croissance¹², de la Suisse.

Les déterminants socioéconomiques dont il est question ici ne sont pas les seuls à avoir des répercussions sur les groupes à revenus moyens, mais il s'agit des principaux. Ils définissent le cadre plus général dans lequel considérer la classe moyenne et son évolution. En ce sens, ce chapitre doit permettre de placer les analyses qui suivent dans un contexte plus large et de mieux en évaluer et en comprendre les résultats.

¹² Voir, p. ex., SECO (2002).

3 Composition et évolution de la classe moyenne

3.1 Evolution depuis 1998

Nous allons étudier dans ce chapitre comment a évolué la part des groupes à revenus moyens par rapport aux groupes à revenus plus faibles ou plus élevés. Les résultats obtenus permettront d'évaluer la thèse d'une polarisation croissante des revenus¹³: observe-t-on un recul des groupes à revenus moyens au profit des catégories plus pauvres de la population et des plus riches? Comment évoluent leurs revenus moyens?

La période considérée couvre les années 1998 à 2009. Comme nous l'avons indiqué en introduction, nous avons recours à une combinaison de seuils relatifs et de seuils fixes de revenu pour répondre à deux questions distinctes:

a) *Comment a évolué la part des personnes qui **pendant la période considérée** 1998–2009 appartenaient aux groupes à revenus moyens?*

Cette approche relative repose sur des seuils qui varient en fonction de l'évolution de la distribution des revenus. Elle est appropriée pour identifier d'éventuelles tendances à une polarisation des revenus. Concrètement, on calcule les seuils relatifs de revenu pour chaque année d'observation (c.-à-d. pas seulement pour l'année de référence). Ils se situent par conséquent toujours à 70% et 150% du revenu médian de l'année en question.

b) *Comment la part des personnes qui appartenaient **une année donnée** aux groupes à revenus moyens a-t-elle évolué entre 1998 et 2009?*

Ici, il s'agit d'étudier l'évolution de la part de la population qui a un niveau de vie moyen l'année t. Les seuils de revenu sont fixés pour une année de base à 70% et à 150% du revenu médian. Pour les autres années de la période considérée, on se contente d'adapter ces seuils

au renchérissement. Comme nous l'avons expliqué en introduction, la méthode utilisée a consisté à faire une rétroprojection avec 2009 pour année de base. C'est l'année pour laquelle on dispose des données les plus récentes.

Les deux approches sont représentées schématiquement dans les deux illustrations qui suivent. Les seuils calculés selon ces deux approches pour toute la période considérée sont indiqués sur les graphiques G1.1 et G1.2 de l'annexe.

3.1.1 Evolution de la part relative des groupes de revenus avec des seuils de revenu relatifs

Dans l'ensemble, la part de la population appartenant aux groupes à revenus moyens est restée stable au cours de la période 1998 à 2009. Elle était la plus grande (61,3%) en 2009 et la plus petite (57,0%) en 1998 (voir graphiques G3.2 et G3.4). Cette évolution peut être qualifiée de positive puisqu'elle s'accompagne d'une diminution de la part des faibles revenus.

Même si les groupes à revenus moyens – et en particulier les revenus moyens inférieurs – ont vu leur part progresser en 2009 par rapport à 1998¹⁴, on ne peut pas parler d'une évolution nette de la classe moyenne sur la totalité de la période considérée.

On décèle toutefois certaines tendances. C'est ainsi qu'on observe une légère augmentation entre 1998 et 2001 de la part de la population appartenant aux groupes à revenus moyens, puis une baisse presque continue de 2003 à 2007/2008. Ces tendances peuvent être analysées dans le contexte de l'évolution économique. Dans les années 2003 à 2007, on constate de manière générale que l'inégalité des revenus s'est légèrement accrue, en raison probablement de la détérioration de la conjoncture

¹³ Pour le dire de manière simplifiée: en cas de polarisation des groupes de revenus, certaines personnes du groupe à revenus moyens passent dans le groupe à revenus élevés, tandis que d'autres se retrouvent dans le groupe à faibles revenus; voir Goebel et al. (2010).

¹⁴ De 1998 à 2009, l'évolution de la classe moyenne a enregistré des différences marquées seulement certaines années. Ces différences sont mises en évidence à l'aide de l'intervalle de confiance (voir graphiques G3.4 et G3.5). Si les intervalles de confiance de deux années successives se recoupent, on ne peut pas affirmer avec suffisamment de certitude qu'il y a effectivement eu un changement.

Définition des groupes à revenu moyen en fonction des seuils de revenu relatifs et fixes

G 3.1

Illustration schématique des parts des groupes de revenu en fonction des seuils de revenu relatifs: calcul des pourcentages de la médiane pour chaque année d'observation

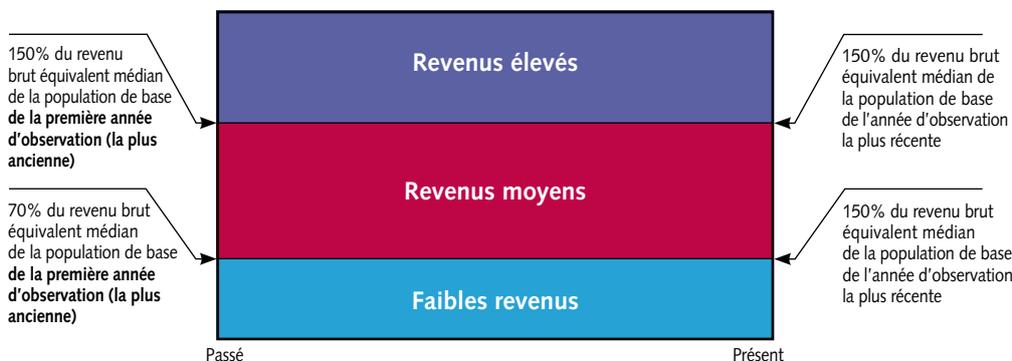
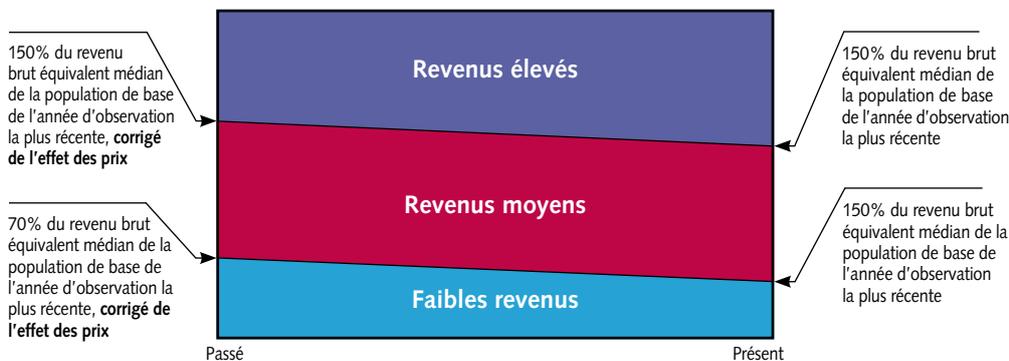


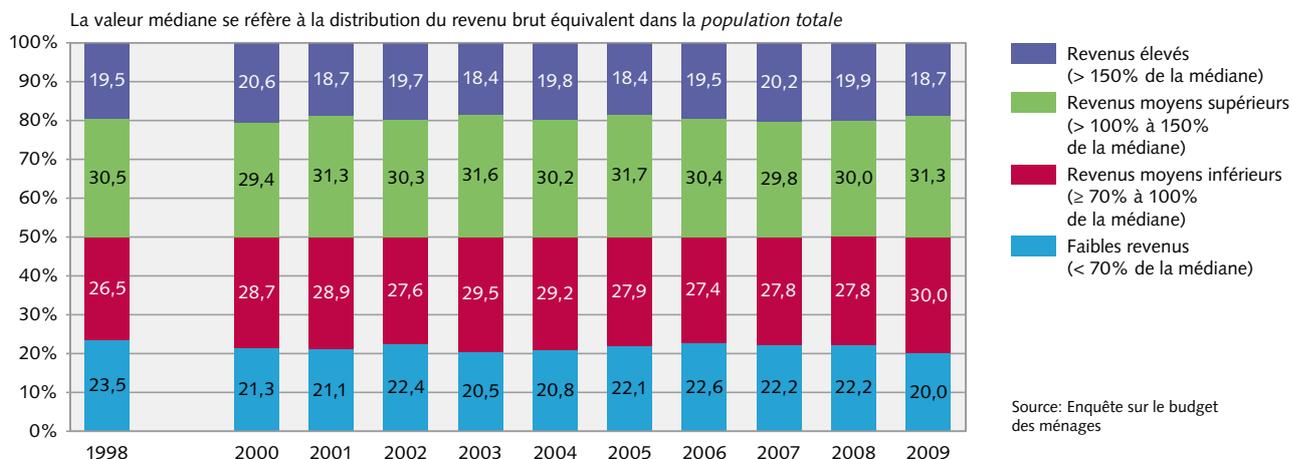
Illustration schématique des parts des groupes de revenu en fonction des seuils de revenu fixes: rétroprojection de l'année d'observation la plus récente comme référence pour la compensation du renchérissement et la détermination des seuils en francs équivalents corrigés de l'effet des prix



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution des parts des groupes de revenu, population totale 1998–2009 (seuils relatifs)

G 3.2



Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%. Tous les coefficients de variation < 10%.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

après le début du millénaire¹⁵. Les fluctuations du marché du travail, notamment l'augmentation du chômage, ont des répercussions négatives surtout dans la tranche inférieure des revenus. Parallèlement, le revenu brut équivalent médian n'évolue que très peu¹⁶. En d'autres termes, l'écart entre les revenus individuels et le revenu médian s'est creusé durant cette période et un plus grand nombre de personnes du groupe à revenus moyens est passé dans le groupe à faibles revenus ou dans celui à revenus élevés, ce qui a conduit à un léger resserrement de la classe moyenne.

Entre 2008 et 2009, la part de la classe moyenne a de nouveau augmenté, celle du groupe à faibles revenus diminuant en parallèle. Là encore, la bonne conjoncture des années précédentes (jusqu'en 2007) a sans doute joué un rôle.

Les analyses portant uniquement sur les personnes vivant dans des ménages actifs donnent un résultat semblable (voir graphiques G3.3 et G3.5): tendance à une progression de la part de la classe moyenne entre 2000 et 2001 et de 2007 à 2009, et à une diminution presque continue de 2003 à 2007. La part la plus grande de personnes vivant dans des ménages actifs à revenus moyens (63,3%) a été atteinte en 2003, tandis qu'elle était la plus faible en 2002 et en 2007 (57,9% chaque fois).

Sur la base de la définition utilisée ici, il n'y a donc pas lieu de conclure à un recul de la classe moyenne, contrairement aux hypothèses qui ont pu être émises à ce sujet. Comparé au groupe à revenus élevés et au groupe à faibles revenus, celui à revenus moyens n'a pas diminué de taille dans les années 1998 à 2009. La thèse d'une polarisation des groupes de revenus ne peut dès lors pas être confirmée.

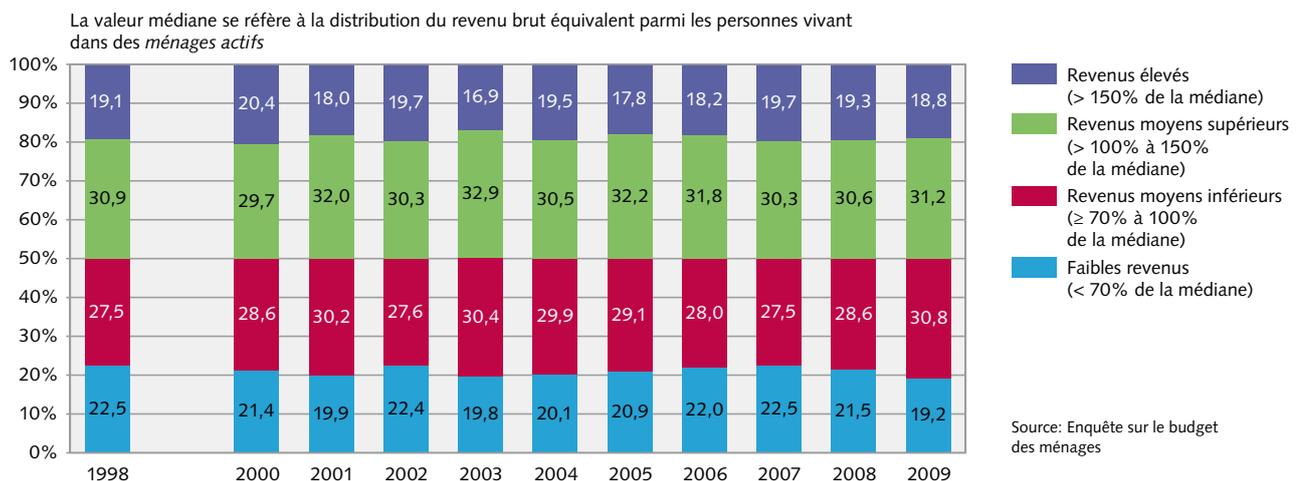
Polarisation des revenus?

Comme nous l'avons dit plus haut, l'évolution de la classe moyenne entre 1998 et 2009 s'est faite principalement au «détriment» de la catégorie des faibles revenus, qui s'est un peu réduite¹⁷. Examinons maintenant si cette contraction relative du groupe à faibles revenus s'est accompagnée d'une hausse de son revenu moyen. Après l'évolution de la part relative de chaque groupe de revenus, nous considérerons donc l'évolution des revenus de chaque groupe de 1998 à 2009: observe-t-on une polarisation de ces revenus?

Il ressort des tableaux T3.1 et T3.2 que le revenu brut équivalent en termes réels a légèrement augmenté dans tous les groupes de revenus, que l'on considère la population totale ou les personnes vivant dans des

Evolution des parts des groupes de revenus, personnes vivant dans des ménages actifs 1998–2009 (seuils relatifs)

G 3.3



Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%.
Tous les coefficients de variation < 10%.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

¹⁵ Voir aussi Office fédéral de la statistique (2012) et le chapitre 2 du présent rapport.

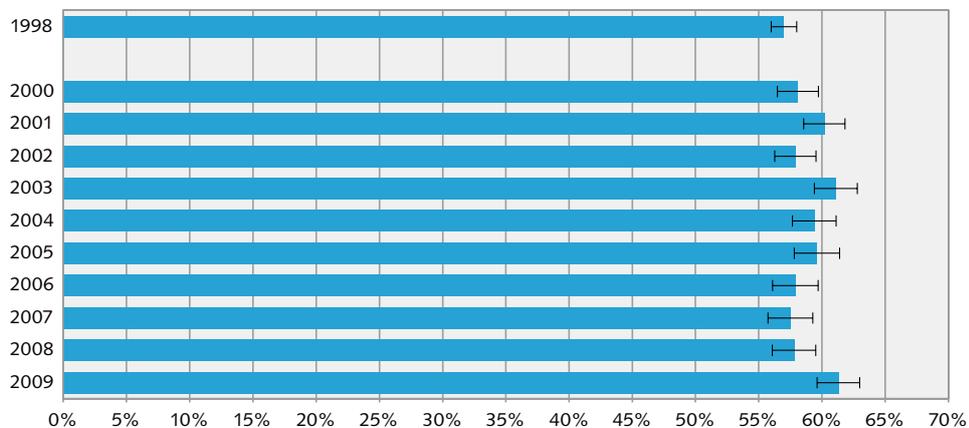
¹⁶ Voir graphiques G1.1 et G1.2 de l'annexe.

¹⁷ Il resterait à confirmer cette tendance les années suivantes: le ralentissement, voire le recul de la conjoncture en 2008 et 2009 pourrait en effet avoir plutôt entraîné à nouveau une légère hausse de la part des faibles revenus et un recul de la classe moyenne.

**Evolution des parts des groupes à revenus moyens, population totale
1998–2009 (seuils relatifs)**

Revenus moyens inférieurs et supérieurs cumulés

G 3.4



Intervalle de confiance à 95%

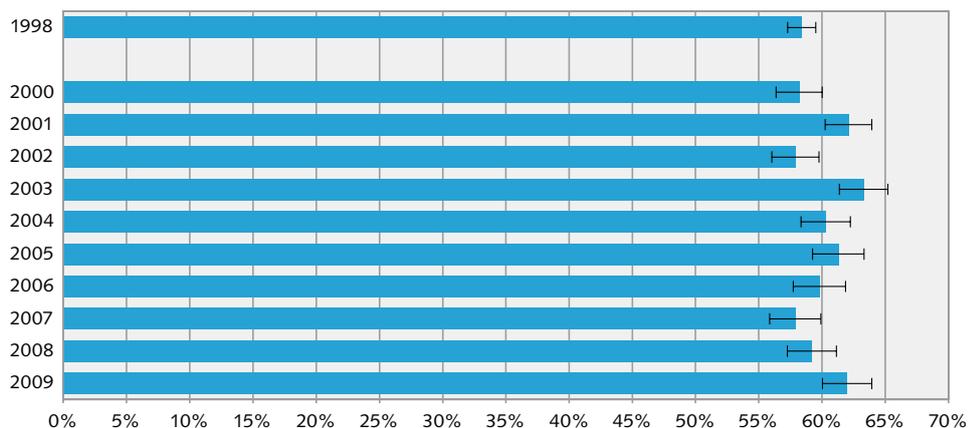
Source: Enquête sur le budget des ménages

© Office fédéral de la statistique (OFS)

**Evolution des parts des groupes à revenus moyens, personnes vivant
dans des ménages actifs 1998–2009 (seuils relatifs)**

Revenus moyens inférieurs et supérieurs cumulés

G 3.5



Intervalle de confiance à 95%

Source: Enquête sur le budget des ménages

© Office fédéral de la statistique (OFS)

T3.1* Revenu brut équivalent selon les groupes de revenu, population totale, 1998–2009

	Faibles revenus	Revenus moyens	Revenus élevés	Faibles revenus	Revenus élevés	Faibles revenus	Revenus élevés
	Moyennes en francs équivalents/mois, aux prix de 2009			Écarts par rapport au groupe à revenu moyen, en francs équivalents/mois		Écarts par rapport au groupe à revenu moyen, en pour cent	
1998	2 579	5 021	10 449	-2 443	5 428	-48,6	108,1
2000	2 560	4 875	10 292	-2 314	5 417	-47,5	111,1
2001	2 713	5 092	10 451	-2 379	5 359	-46,7	105,3
2002	2 729	5 208	10 615	-2 479	5 407	-47,6	103,8
2003	2 727	5 208	10 352	-2 481	5 144	-47,6	98,8
2004	2 614	5 030	9 929	-2 416	4 900	-48,0	97,4
2005	2 753	5 341	10 837	-2 588	5 496	-48,4	102,9
2006	2 681	5 149	10 238	-2 468	5 090	-47,9	98,9
2007	2 702	5 319	10 977	-2 618	5 658	-49,2	106,4
2008	2 748	5 251	10 778	-2 503	5 527	-47,7	105,2
2009	2 819	5 470	11 148	-2 652	5 677	-48,5	103,8

Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des montants attendus.

Pour des informations plus détaillées concernant la précision des valeurs estimées, se référer aux tableaux T2.1 et T2.2 en annexe.

Source: Enquête sur les revenus des ménages

T3.2* Revenu brut équivalent selon les groupes de revenu, personnes vivant dans des ménages actifs, 1998–2009

	Faibles revenus	Revenus moyens	Revenus élevés	Faibles revenus	Revenus élevés	Faibles revenus	Revenus élevés
	Moyennes en francs équivalents/mois, aux prix de 2009			Écarts par rapport au groupe à revenu moyen, en francs équivalents/mois		Écarts par rapport au groupe à revenu moyen, en pour cent	
1998	2 655	5 173	10 589	-2 519	5 416	-48,7	104,7
2000	2 722	5 089	10 735	-2 368	5 646	-46,5	110,9
2001	2 897	5 300	10 703	-2 403	5 403	-45,3	101,9
2002	2 929	5 435	11 001	-2 506	5 566	-46,1	102,4
2003	2 944	5 465	10 943	-2 521	5 478	-46,1	100,2
2004	2 762	5 233	10 151	-2 472	4 917	-47,2	94,0
2005	2 895	5 576	11 310	-2 681	5 734	-48,1	102,8
2006	2 822	5 412	10 680	-2 590	5 269	-47,9	97,4
2007	2 819	5 555	11 405	-2 736	5 850	-49,3	105,3
2008	2 896	5 513	11 241	-2 616	5 729	-47,5	103,9
2009	2 984	5 667	11 444	-2 683	5 776	-47,3	101,9

Les chiffres étant arrondis, il se peut que les montants inscrits s'écartent légèrement des montants attendus.

Pour des informations plus détaillées concernant la précision des valeurs estimées, se référer aux tableaux T2.1 et T2.2 en annexe.

Source: Enquête sur les revenus des ménages

ménages actifs. Depuis le début du millénaire, les écarts de revenu entre les différentes catégories se sont toutefois aussi creusés. L'écart entre les faibles revenus et les revenus moyens est passé de 2314 francs par mois en moyenne en 2000 à 2652 francs par mois en 2009. Dans le même temps, la différence entre les revenus élevés et les revenus moyens a atteint 5677 francs par mois en 2009 contre 5417 en 2000. On observe aussi, du moins chez les faibles revenus, un accroissement de l'écart relatif (en %) par rapport aux revenus moyens entre 2001 et 2007.

Rien ne dit encore que l'on puisse parler avec certitude de polarisation des revenus, ni quelle ampleur les écarts de revenus doivent avoir pour avancer une telle affirmation. Mais le fait est que les différences de revenu entre les groupes ont légèrement augmenté en termes absolus depuis le début du millénaire.

Si l'on considère les personnes vivant dans des ménages actifs, on observe des tendances semblables. Les écarts en pour cent par rapport au revenu du groupe à revenus moyens sont néanmoins un peu plus faibles.

3.1.2 Evolution de la part relative des groupes de revenus avec des seuils de revenu fixes

Comme nous l'avons expliqué en introduction, les seuils relatifs sont moins appropriés pour enregistrer l'évolution du bien-être matériel en termes absolus. Les parts ne varient par exemple pas si tous les ménages disposent de 10% de revenu brut de plus l'année t que l'année $t-1$.

Il est possible de compenser cet inconvénient en utilisant des seuils fixes pour définir les groupes de revenus. Ces seuils sont plus appropriés pour examiner si la classe moyenne a pu maintenir son niveau de vie et, en d'autres termes, pour répondre à la question suivante: comment la part de la population qui disposait d'un niveau de vie moyen l'année t a-t-elle évolué?

Les seuils de revenu sont fixés pour l'année pour laquelle on dispose des données les plus récentes et uniquement adaptés au renchérissement pour les années précédentes¹⁸.

Les résultats confirment les tendances décrites plus haut quant à l'évolution de la classe moyenne. Comme on pouvait s'y attendre, l'évolution est un peu plus marquée ici qu'avec les seuils relatifs. En 1998, 55,7% de la population avait un revenu correspondant au niveau de revenu moyen de 2009, contre 61,3% en 2009 (graphique G3.6). La contraction relative du groupe à faibles revenus et la progression relative du groupe à revenus élevés par rapport à 1998 sont toutes deux plus marquées avec les seuils fixes qu'avec les seuils relatifs.

Il en va de même pour ce qui est des personnes vivant dans des ménages actifs (graphique G3.7).

On peut donc en déduire que la classe moyenne a maintenu son niveau de vie durant la période considérée. Comme nous l'avons indiqué plus haut (tableaux T3.1 et T3.2), les revenus bruts équivalents moyens ont enregistré depuis 1998 une progression qui, si elle a été faible, n'en a pas moins été réelle dans les trois groupes considérés. Même si les écarts de revenu entre les différents groupes tendent à se creuser, la situation économique de chacun d'eux s'est donc légèrement améliorée par rapport à 1998, du moins en moyenne et avant déduction des dépenses obligatoires.

3.2 Composition des groupes à revenus moyens

Dans le présent chapitre, nous analysons comment la structure des ménages et le statut d'occupation du logement a évolué depuis 1998 dans chaque groupe de revenus. La taille de l'échantillon annuel de l'EBM ne permettant pas de réaliser des analyses approfondies pour de petits groupes de population (voir encadré «Source des données»), nous avons regroupé les données des quatre dernières années pour améliorer ainsi la qualité des résultats. L'échantillon 1998, dont la taille est trois fois supérieure à celle des échantillons des années suivantes, est comparé aux échantillons cumulés 2006–2007–2008–2009¹⁹.

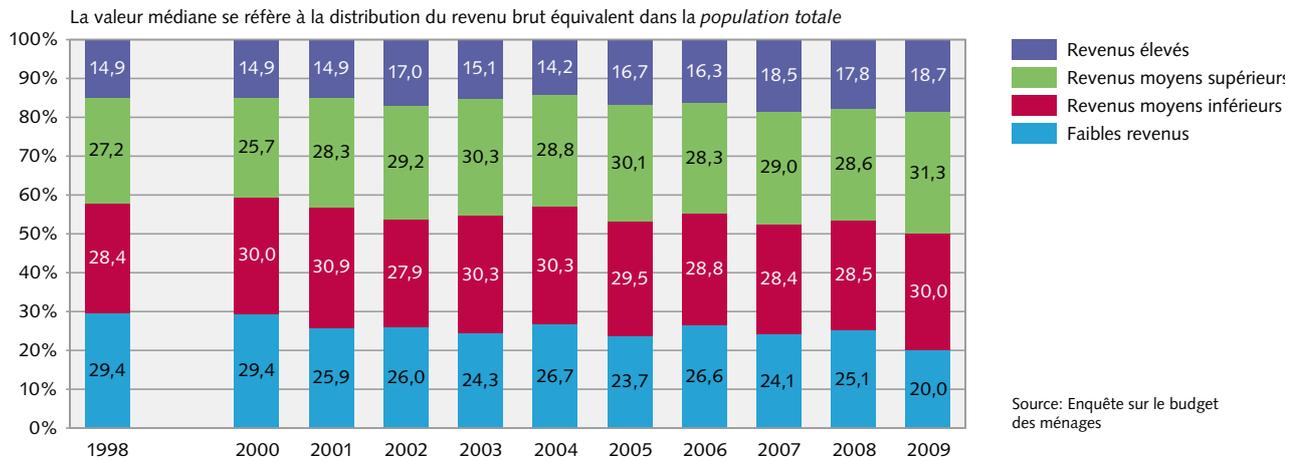
Sauf avis contraire, les résultats sont valables aussi bien pour les personnes vivant dans des ménages actifs que pour la population totale.

¹⁸ Les personnes faisant partie des groupes à revenus moyens disposaient en 2009 d'un revenu brut équivalent compris entre 3693 et 7913 francs (population totale). En tenant compte du renchérissement, les seuils correspondants pour 1998, p. ex., s'élevaient à 3334 et 7144 francs.

¹⁹ Il convient de remarquer que les résultats basés sur les données cumulées ont été obtenus en appliquant une méthode particulière; ils ne correspondent pas simplement à la moyenne des résultats des quatre années considérées.

Evolution des parts des groupes de revenus, population totale 1998–2009 (seuils fixes)

G 3.6

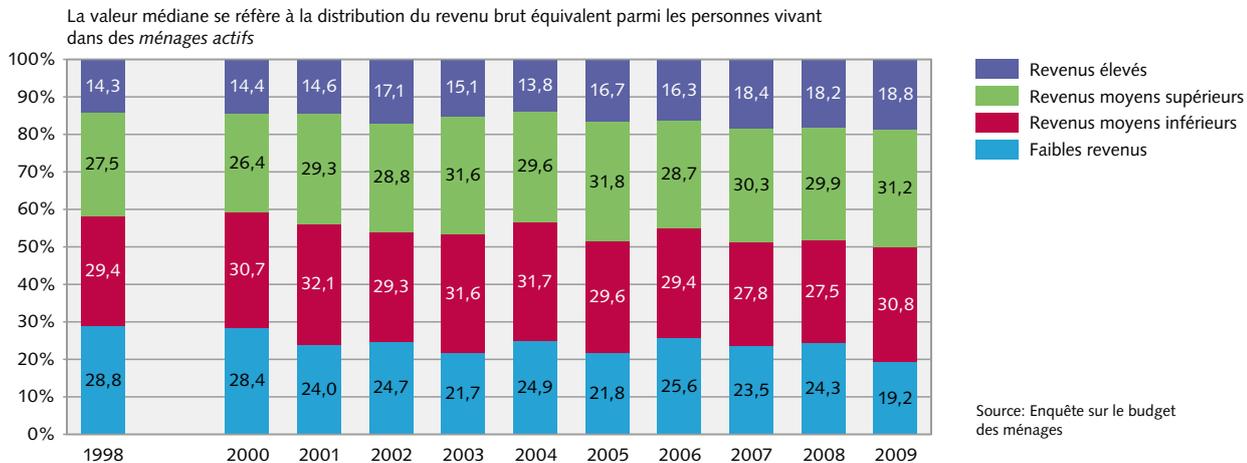


Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%.
Tous les coefficients de variation < 10%.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution des parts des groupes de revenus, personnes vivant dans des ménages actifs 1998–2009 (seuils fixes)

G 3.7

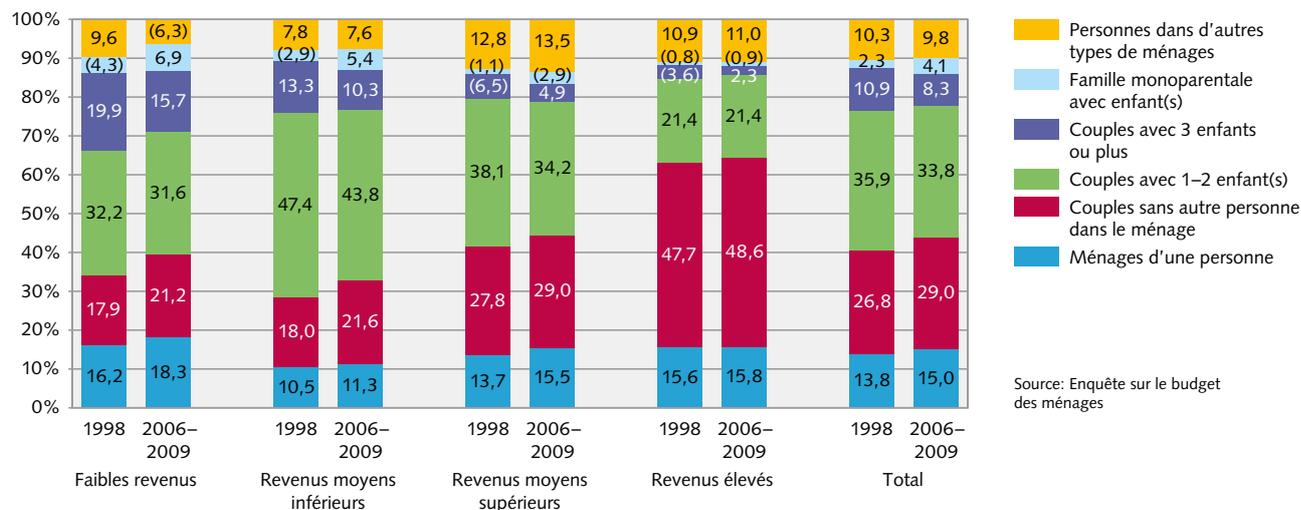


Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%.
Tous les coefficients de variation < 10%.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Structure des ménages* par groupes de revenus, 1998 et 2006–2009 (échantillons cumulés), population totale

G 3.8



Source: Enquête sur le budget des ménages

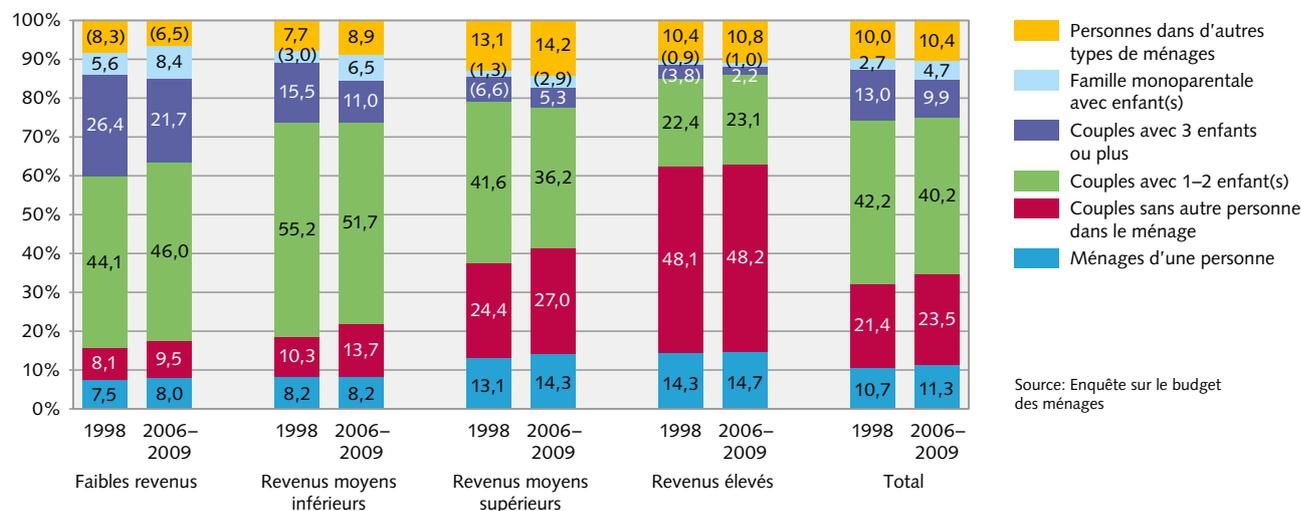
* Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%. (Entre parenthèses): estimation présentant une grande variabilité: coefficient de variation > 10%.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Structure des ménages* par groupes de revenus, 1998 et 2006–2009 (échantillons cumulés), personnes vivant dans des ménages actifs

G 3.9



Source: Enquête sur le budget des ménages

* Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%. (Entre parenthèses): estimation présentant une grande variabilité: coefficient de variation > 10%.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Recul des ménages familiaux traditionnels dans les groupes à revenus moyens

Les groupes à revenus moyens se composent principalement de ménages familiaux traditionnels (couples avec 1 ou 2 enfant(s)). La part de ces derniers est particulièrement élevée dans le groupe à revenus moyens inférieurs, notamment parmi les ménages actifs, qui totalisent plus de la moitié des personnes vivant dans de tels ménages familiaux (graphiques G3.8 et G3.9).

Par rapport à 1998, on peut relever que la part des personnes vivant dans ces ménages familiaux traditionnels a surtout diminué dans les groupes à revenus moyens. Dans les autres groupes de revenus, elle n'a guère varié.

La proportion de personnes vivant dans des ménages familiaux plus grands (3 enfants et plus) est aussi en baisse, et ce dans tous les groupes de revenus.

Celle des personnes vivant seules est restée constante ou a faiblement augmenté dans tous les groupes de revenus, tandis que la part de personnes vivant dans des ménages de couple sans enfant a légèrement progressé, principalement dans les groupes à revenus moyens. Les couples sans enfant continuent d'être proportionnellement les plus nombreux dans le groupe à revenus élevés, dont ils représentent près de la moitié de la population.

A l'opposé, on ne trouve presque pas de personnes membres de familles monoparentales dans le groupe à revenus élevés. Dans les autres groupes de revenus, leur part s'est accrue depuis 1998.

Augmentation du nombre de propriétaires dans les groupes à revenus moyens

Plus de la moitié des personnes appartenant aux groupes à revenus moyens vivent dans des ménages de locataires. Dans le groupe à revenus élevés, les propriétaires représentent en revanche la majorité (voir graphiques G3.10 et G3.11).

Par rapport à 1998, la part des propriétaires a surtout augmenté dans les groupes à revenus moyens. Cette évolution peut s'expliquer en partie par l'accès facilité au crédit hypothécaire, qui a rendu la propriété du logement plus abordable depuis le début du millénaire.

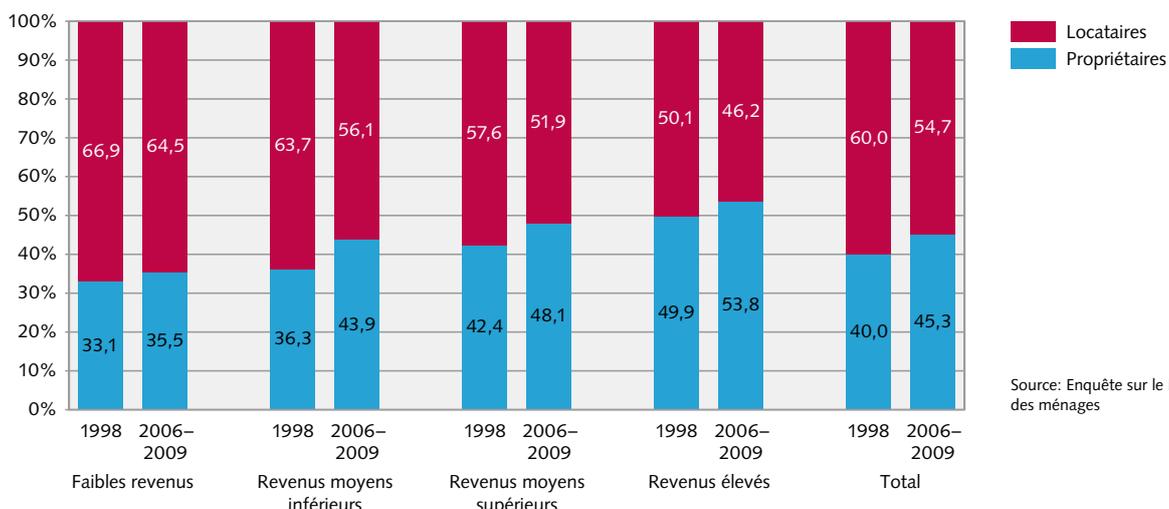
Dans le groupe à revenus élevés, la proportion de personnes vivant dans des ménages de propriétaires s'est aussi accrue, mais plus faiblement. Il en est résulté une baisse de la part des locataires dans ces trois groupes.

Les changements sont moins marqués dans le groupe à faibles revenus: les personnes vivant dans des ménages de propriétaires représentent toujours à peine un tiers de la population.

On observe par ailleurs, dans tous les groupes de revenus, une tendance au développement d'autres formes de logement depuis 1998, telles que les logements en coopérative ou les logements de fonction. Leur part reste toutefois marginale.

Statut d'occupation du logement* par groupes de revenus, 1998 et 2006–2009 (échantillons cumulés), population totale

G 3.10



Source: Enquête sur le budget des ménages

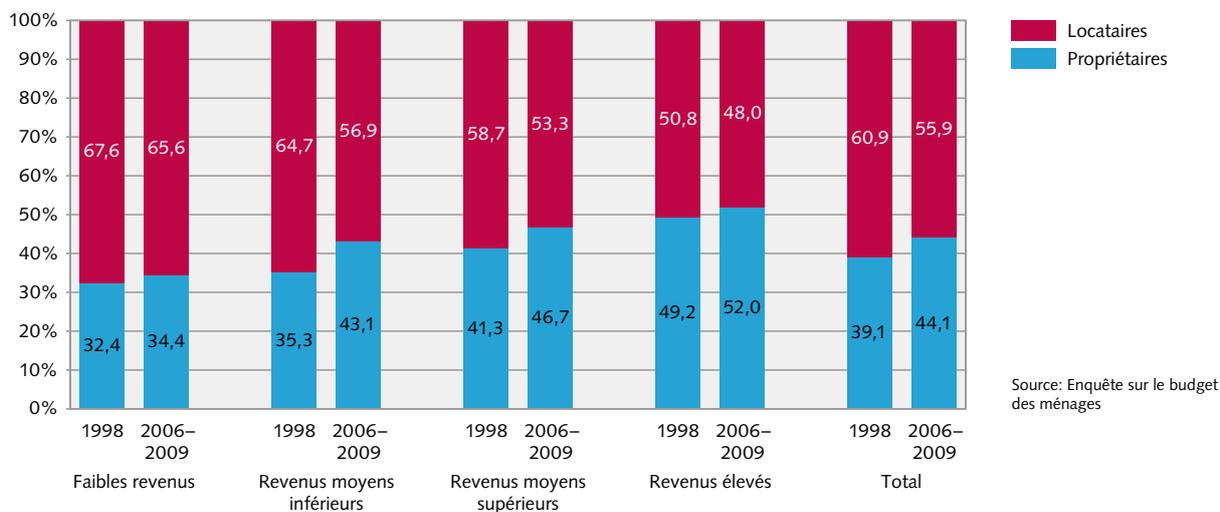
* Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Statut d'occupation du logement* par groupes de revenus, 1998 et 2006–2009 (échantillons cumulés), personnes vivant dans des ménages actifs

G 3.11



Source: Enquête sur le budget des ménages

* Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%.

© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.3 Poids des dépenses obligatoires

La redistribution par l'Etat a pour but de réduire les inégalités créées par l'économie de marché et d'alléger la charge qui pèse sur certains groupes de la population.

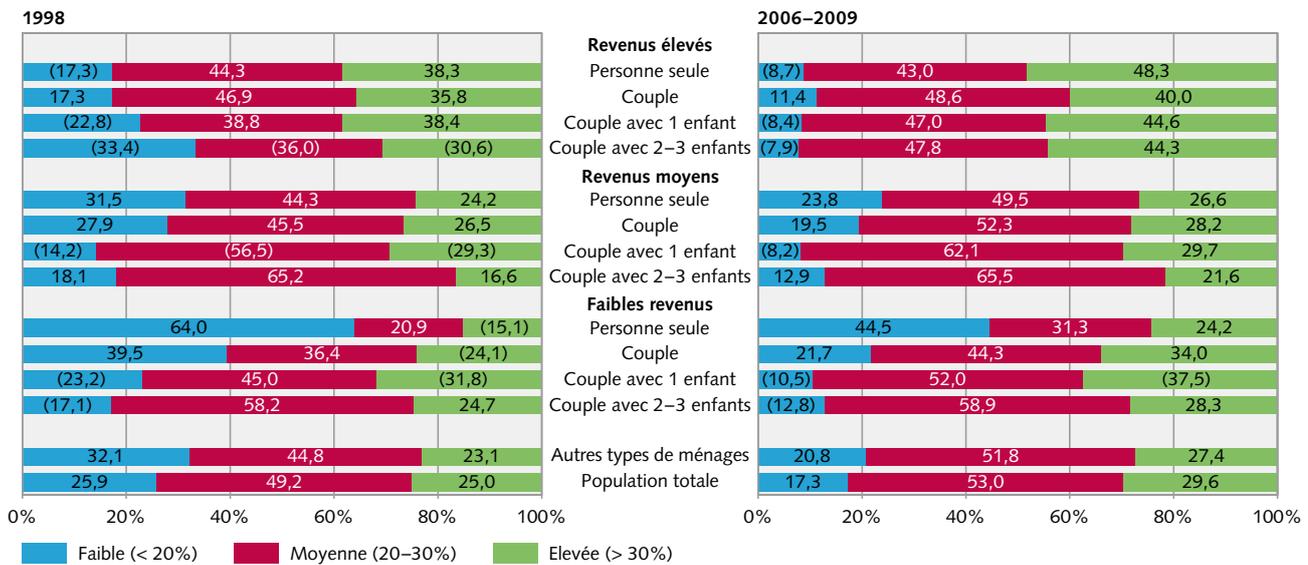
L'Etat dispose de divers instruments pour opérer cette redistribution: aménagement du système fiscal, des cotisations aux assurances sociales et de l'assurance-maladie obligatoire, transferts entre ménages (p. ex. pensions alimentaires). Ces instruments ont des répercussions concrètes sur le budget des ménages dans la mesure où ils imposent un montant plus ou moins élevé de dépenses obligatoires. En déduisant ces dépenses obligatoires du revenu brut, on obtient le revenu disponible (voir glossaire). Leur part en pour cent du revenu brut est un indicateur clé de la charge que le système de redistribution de l'Etat fait peser sur les ménages.

Dans l'analyse qui suit, nous répartissons les ménages en trois catégories: les ménages supportant une charge faible consacrent moins de 20% de leur revenu brut aux dépenses obligatoires; ceux supportant une charge moyenne y consacrent 20 à 30% de leur revenu brut, et ceux supportant une charge élevée plus de 30% de leur revenu brut. Une comparaison de ces catégories, selon le type de ménage et la classe de revenus²⁰, permet de déterminer la charge qui pèse sur les groupes à revenus moyens, en comparaison avec les autres groupes et dans le temps.

²⁰ L'analyse est pondérée en fonction des personnes, c.-à-d. que l'on considère les personnes qui vivent dans des ménages présentant les caractéristiques en question.

Charge représentée par les dépenses obligatoires selon les types de ménages* et les groupes de revenus, 1998 et 2006–2009 (échantillons cumulés), population totale

G 3.12



* Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

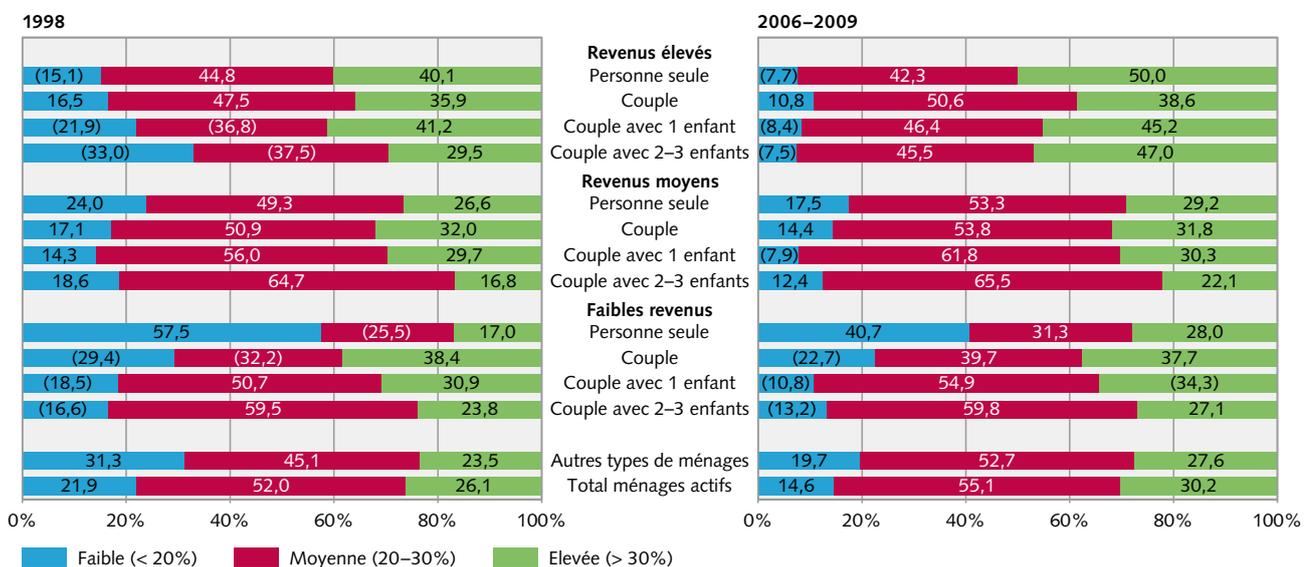
Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%. (Entre parenthèses): estimation présentant une grande variabilité: coefficient de variation > 10%.

Source: Enquête sur le budget des ménages

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Charge représentée par les dépenses obligatoires selon les types de ménages* et les groupes de revenus, 1998 et 2006–2009 (échantillons cumulés), personnes vivant dans des ménages actifs

G 3.13



* Personnes vivant dans un ménage qui présente ces caractéristiques.

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement de 100%. (Entre parenthèses): estimation présentant une grande variabilité: coefficient de variation > 10%.

Source: Enquête sur le budget des ménages

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Au cours des années 2006 à 2009, 14,6% des personnes vivant dans des ménages actifs supportaient une charge faible, 55,1% une charge moyenne et 30,2% une charge élevée (graphique G3.13). La comparaison des types de ménages classés en fonction de leur revenu, montre que les groupes à revenus moyens présentent un profil de charge moyen. Les couples avec 2 ou 3 enfants qui disposent de revenus moyens sont proportionnellement les plus nombreux (65,5%) à supporter une charge moyenne. C'est aussi parmi eux que l'on trouve la part la plus faible (22,1%) de personnes subissant une charge élevée. Les personnes à revenus élevés vivant seules et les couples à revenus élevés avec enfants sont les catégories les plus grevées: 45 à 50% de ces personnes appartiennent à des ménages supportant une charge élevée et 8% seulement à des ménages ayant une faible charge. On trouve une proportion supérieure à la moyenne de personnes qui supportent une faible charge, mais aussi une charge élevée parmi les couples aux faibles revenus, ce qui indique que cette catégorie présente une grande hétérogénéité pour ce qui est des critères de redistribution.

Au cours de la période considérée, la part de personnes supportant une faible charge dans les ménages actifs a reculé de 21,9% (1998) à 14,6% (2006–2009), tandis que la part de celles subissant une charge élevée progressait de 26,1 à 30,2%. A quelques exceptions près, les profils identifiés plus haut n'ont guère varié. La charge a augmenté pour les personnes vivant dans des familles aisées avec 2 ou 3 enfants et pour les personnes seules, qu'elles disposent de revenus élevés ou de faibles revenus. Dans le premier cas, la proportion de personnes supportant une faible charge a chuté de 33,0% en 1998 à 7,5% en 2006–2009 et celle des personnes ayant une charge élevée a progressé de 29,5% à 47,0%. On observe une évolution semblable, mais dans une moins forte mesure, pour les personnes seules, qu'elles aient des revenus élevés ou faibles. Les autres catégories de ménages ne présentent que de modestes variations.

Ces résultats ne confirment pas l'hypothèse d'une classe moyenne excessivement grevée. Que ce soit en comparant les catégories sociales ou en considérant l'évolution au cours de la période sous revue, on ne relève pas de charges plus lourdes. La charge due aux dépenses obligatoires a augmenté pour tous les groupes de la population, et ce beaucoup plus fortement pour toutes les personnes ayant des revenus élevés et pour les personnes seules à faibles revenus.

Une explication possible de cette distorsion entre la réalité et la perception que l'on en a pourrait tenir au fait que, subjectivement, on place souvent la limite supérieure de la classe moyenne²¹ plus haut que dans la définition utilisée ici. Cela aurait pour conséquence de faire passer dans la classe moyenne un certain nombre de ménages à revenus élevés, lesquels sont effectivement plus lourdement grevés d'après les résultats commentés plus haut.

²¹ Voir l'article «Murks und Marx beim Mittelstand», NZZ am Sonntag, 7 mars 2004.

4 Résumé

L'analyse de l'évolution des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009 montre qu'il ne s'agit pas d'une catégorie homogène. Cette hétérogénéité nous a conduits à opérer une distinction entre les revenus moyens supérieurs et les revenus moyens inférieurs pour les besoins de certaines analyses.

Dans d'autres analyses, nous avons comparé la classe moyenne, prise globalement, aux groupes à faibles revenus et à revenus élevés. Les résultats obtenus, sur la base de la définition de l'Office fédéral de la statistique de la classe moyenne, ne corroborent pas les craintes souvent exprimées dans le débat public au sujet de la classe moyenne.

Ainsi, la thèse d'une polarisation des groupes de revenus, avec pour corollaire une classe moyenne en perte de vitesse, ne se confirme pas avec la définition utilisée. Dans l'ensemble, les groupes à revenus moyens, étudiés par rapport aux groupes à revenus plus faibles ou plus élevés, ont connu une grande stabilité de 1998 à 2009. Ce n'est que dans les années 2003 à 2007 que la part de la classe moyenne a eu tendance à fléchir légèrement. A noter toutefois que les écarts de revenu entre les différents groupes, mesurés à partir du revenu brut équivalent, ont légèrement grandi à certaines périodes. L'écart entre les faibles revenus et les groupes à revenus moyens, en particulier, a eu tendance à se creuser entre 2001 et 2007.

La thèse d'une classe moyenne trop ponctionnée ne se confirme pas non plus. Que l'on compare les groupes sociaux entre eux ou au cours de la période considérée, on ne constate pas que les groupes à revenus moyens subissent une pression particulièrement marquée due aux dépenses obligatoires. La charge que ces dernières représentent a en fait augmenté pour tous les groupes de la population.

On peut dès lors se demander pourquoi de telles thèses alimentent le débat public. Faut-il en attribuer la cause à des problèmes que l'on projetterait sur la classe moyenne, alors qu'ils sont davantage liés à des changements structurels? La classe moyenne est-elle perçue comme un groupe si large qu'on lui prête à tort des problèmes qui touchent en réalité les groupes à faibles revenus et à revenus élevés? Ou la crainte éventuelle des groupes à revenus moyens de régresser dans l'échelle sociale serait-elle plus déterminante que leur niveau de vie mesurable²²? A ce stade, on ne peut faire que des suppositions.

Ce que l'on peut dire en revanche, c'est que les phases de conjoncture défavorable et, en particulier, la dernière crise financière et économique ont contribué à alimenter les débats évoqués plus haut.

²² Voir p. ex. Goebel et al. (2010).

Glossaire

Coefficient de variation

Le coefficient de variation fournit une indication de la précision d'une estimation. Il se définit comme le rapport entre l'écart-type du paramètre qu'on veut estimer et la valeur de ce dernier. On peut le considérer comme un écart-type relatif, soit le rapport entre l'écart-type estimé du paramètre considéré et l'estimation de ce paramètre.

Dépenses obligatoires

→ Revenu disponible

Indice suisse des prix à la consommation (IPC)

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) est un indice des prix qui repose sur une sélection fixe de biens et services (panier-type) représentatifs de la consommation d'un ménage moyen. L'IPC mesure la variation des prix de ce panier-type.

Intervalle de confiance

L'intervalle de confiance est un intervalle estimé dans lequel le paramètre inconnu a une forte probabilité de se trouver. L'intervalle est estimé à partir d'un échantillon donné.

Si l'on tire de manière répétée dans une même population et dans les mêmes conditions des échantillons aléatoires indépendants les uns des autres en calculant chaque fois un intervalle de confiance, un certain pourcentage de ces intervalles de confiance contiendront le paramètre inconnu. L'intervalle de confiance est généralement calculé de façon à ce que ce pourcentage soit de 95%. On parle alors d'un intervalle de confiance à 95%.

La largeur de l'intervalle de confiance est une indication de la précision de l'estimation du paramètre inconnu. Si l'intervalle est très large, cela peut signifier qu'il faut tirer un échantillon plus grand pour obtenir une estimation fiable du paramètre étudié.

Médiane

La médiane ou valeur centrale partage l'ensemble des valeurs observées, classées par ordre de grandeur, en deux moitiés de taille égale. Une moitié des valeurs sont au-dessus de la médiane et l'autre moitié au-dessous.

Personne de référence

Dans l'enquête sur le budget des ménages (EBM), la personne de référence est le membre du ménage qui contribue le plus aux revenus du ménage et qui, de ce fait, détermine le plus fortement les conditions de vie de ce dernier. La personne de référence sert de base à la ventilation des ménages selon des critères individuels. Par exemple, si la personne de référence est salariée, le ménage entre dans la catégorie des ménages de salariés, même s'il comprend aussi des rentiers ou des indépendants.

Produit intérieur brut (PIB)

Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de la performance d'une économie nationale au cours d'une année. Il mesure la valeur des biens et services produits dans le pays pour autant qu'ils ne soient pas consommés pour produire d'autres biens et services, autrement dit il définit la valeur ajoutée. Le PIB est calculé aux prix courants ainsi qu'aux prix constants d'une année donnée. A prix constants, l'évolution économique réelle est représentée sans tenir compte de l'influence des prix.

Quantile, rapport interquantile

Les déciles et les quintiles (et d'une manière générale les quantiles) servent à décrire une distribution. La population observée est répartie par ordre croissant selon une variable donnée (p. ex. le revenu) puis divisée en dix (ou cinq) groupes égaux. On peut alors calculer la part des revenus (somme, moyenne ou valeur limite) que perçoit

chaque dixième (ou chaque cinquième) de la population. Si la distribution est équitable, chaque part équivaut à un dixième (ou un cinquième) du revenu total. Dans la réalité, cependant, revenu et fortune sont distribués de façon inégalitaire. Le rapport interquantile mesure cette inégalité. On considère pour cela la somme, la moyenne ou les valeurs limites dans les quantiles: les 20% les plus riches de la population gagnent x fois plus que les 20% les plus pauvres. Ce chiffre x est appelé «rapport S80/S20».

Quintiles

Tandis que la médiane divise en deux parties égales la distribution des revenus, les quintiles eux la divisent en cinq parties égales. Ainsi, 20% des ménages ont un revenu inférieur au premier quintile, 20% ont un revenu compris entre le 1er et le 2e quintile, etc.

Revenu brut du ménage

Le revenu brut du ménage comprend les revenus de tous les membres du ménage, à savoir les salaires bruts (avant déductions sociales), les revenus d'activités indépendantes, les rentes, les intérêts, les transferts reçus d'autres ménages, les revenus en nature de la propre entreprise, les prestations en nature de l'employeur, les produits du jardin, etc.

Revenu disponible

Le revenu disponible se calcule en déduisant du revenu brut les dépenses obligatoires. Ces dernières comprennent les cotisations sociales (cotisations AVS/AI, prévoyance professionnelle, etc.), les impôts, les primes d'assurance maladie (assurance de base) et les transferts réguliers à d'autres ménages (p. ex. pensions alimentaires).

Revenu équivalent

Le revenu équivalent se calcule à partir du revenu des ménages. Pour tenir compte des différences de taille et de composition des ménages, le revenu de chaque ménage est divisé par une «valeur d'équivalence» qui a pour effet de convertir ce ménage en un ménage d'une personne. La valeur d'équivalence s'obtient en attribuant à chaque membre du ménage un facteur de pondération: par exemple 1,0 à la première personne adulte du ménage, 0,5 aux autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 aux enfants de moins de 14 ans (conformément à la dernière échelle d'équivalence, dite «échelle modifiée», de l'OCDE). La somme de ces pondérations donne la «valeur d'équivalence» du ménage.

Bibliographie

- Atkinson, Anthony B., Andrea Brandolini (2011), On the identification of the «middle class». Working Papers 217, ECINEQ, Society for the Study of Economic Inequality.
- Avenir Suisse (2012), La classe moyenne malmenée. Entre ambition et désillusion. Zurich: Editions Neue Zürcher Zeitung.
- Burzan, Nicole, Peter A. Berger (Hrsg.) (2010), Dynamiken (in) der gesellschaftlichen Mitte, Wiesbaden: VS Verlag für Sozialwissenschaften.
- economiesuisse (2007), Wer finanziert den Staat in der Schweiz? Zurich: economiesuisse.
- Ecoplan (2004), Verteilung des Wohlstands in der Schweiz. Etude établie à la demande de l'Administration fédérale des contributions. Berne: Administration fédérale des contributions.
- Ferreira, Cristina (2005), Pourquoi s'intéresser aux classes moyennes? Carnets de bord, n°10, décembre 2005. Genève.
- GFS Bern (2010), Bei finanziellen Engpässen auf weitere Kinder verzichten. Schlussbericht zur Studie «Wie geht es den Mittelstandsfamilien in der Schweiz?». Berne: GFS.
- Goebel, Jan, Martin Gornig, Hartmut Häussermann (2010), Polarisierung der Einkommen: Die Mittelschicht verliert, Wochenbericht des DIW Nr. 24. Berlin: Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung.
- Grabka, Markus M., Joachim R. Frick (2008), Schrumpfende Mittelschicht: Anzeichen einer dauerhaften Polarisierung der verfügbaren Einkommen? Wochenbericht des DIW Nr. 10, S. 101–108. Berlin: Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung.
- Hradil, Stefan, Holger Schmidt, Paul Nolte, Dagmar Hilpert, Martin Werding, Müller Marianne (2007), Die gesellschaftliche Mitte in Deutschland. Zwischen Erosion und Erneuerung. Ein Lagebericht. Herbert-Quandt-Stiftung (Hrsg.), Bad Homburg v. d. Höhe.
- Künzi, Kilian, Theres Egger, Büro BASS (2005), Steigende Abgaben, stagnierende Einkommen: Wie wird der Mittelstand betroffen? Literaturanalyse im Auftrag des VSAM – Verband Schweizerischer Angestelltenvereine der Maschinen- und Elektroindustrie. Berne: Büro BASS.
- Lengfeld, Holger, Jochen Hirschle (2009), Die Angst der Mittelschicht vor dem sozialen Abstieg. Eine Längsschnittanalyse 1984–2007. In: Zeitschrift für Soziologie, J. 38, Heft 5, Oktober 2009, S. 379–398.
- Oesch Thomas, Markus Schärner, Büro BASS (2011), Studie zur Situation des Mittelstandes in der Schweiz. Konzeptbericht – Aufbau Internetplattform zur Abbildung der Situation des Mittelstandes in der Schweiz, Berne: Büro BASS.
- Oesch Thomas, Markus Schärner, Büro BASS (2012), Monitoring zur Situation des Mittelstandes in der Schweiz. Update mit den SILC-Daten für das Jahr 2010 (prov. Kurzbericht), Berne: Büro BASS.
- Oesch Thomas, Markus Schärner, Büro BASS (2010), Studie zur Situation des Mittelstandes in der Schweiz. Auswertung von Sekundärdaten, Literatur- und Dokumentenanalyse, Berne: Büro BASS.
- Office fédéral de la statistique (2011), Rapport social statistique suisse 2011. Rapport du Conseil fédéral du 18.5.2011 en réponse au postulat «Législature. Rapport social» (2002 P 01.3788). Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (2012), Inégalité des revenus et redistribution par l'Etat: Composition, répartition et redistribution des revenus des ménages privés. Neuchâtel: OFS.
- Office fédéral de la statistique (2007), Situation financière des ménages. Composition et distribution des revenus. Neuchâtel: OFS.
- Peters, Rudi (2012), Der Mittelstand im Spiegel der Steuerstatistik, Berne: Administration fédérale des contributions.

- Pressman, S. (2007), *The Decline of the Middle Class: An International Perspective*. *Journal of Economic Issues* 41 (1), p. 181–200.
- Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) (2002), *Grundlagen der Wirtschaftspolitik No 3: Le rapport sur la croissance, Déterminants de la croissance économique de la Suisse et jalons pour une politique économique axée sur la croissance*. Berne: SECO.
- Union syndicale suisse USS (2012), *SGB-Verteilungsbericht 2012. Eine Analyse der Lohn-, Einkommens- und Vermögensverteilung in der Schweiz*. Berne: SGB.
- Weller, Christian E., Eli Staub (2007), *Middle Class in Turmoil. Economic Risks Up Sharply for Most Families Since 2001*. Washington, D.C.: Center for American Progress.

Annexe

T1 Nombre d'observations dans les échantillons de l'enquête sur le budget des ménages (EBM)

	Total des ménages		Ménages actifs		Ménages de rentiers	
	Taille de l'échantillon	N pondéré	N pondéré	N pondéré	N pondéré	N pondéré
1998	9 295	2 996 282	2 299 335	696 947		
2000	3 642	2 999 772	2 275 736	724 036		
2001	3 740	3 033 433	2 260 348	773 084		
2002	3 726	3 049 511	2 264 447	785 063		
2003	3 475	3 054 860	2 281 489	773 372		
2004	3 270	3 155 045	2 358 772	796 273		
2005	3 087	3 203 672	2 405 077	798 594		
2006	3 102	3 213 792	2 411 024	802 768		
2007	3 379	3 266 522	2 475 663	790 859		
2008	3 438	3 335 357	2 549 371	785 986		
2009	3 317	3 387 041	2 538 723	848 319		
2000–2002*	11 108	3 032 500	2 267 821	764 679		
2003–2005*	9 832	3 153 234	2 361 599	791 635		
2006–2009*	13 236	3 307 251	2 497 910	809 341		

* échantillons cumulés

T 2.1 Revenu brut équivalent selon les groupes de revenus, population totale

aux prix de 2009	Faibles revenus		Revenus moyens		Revenus élevés	
	Moyennes (francs équivalents/mois)	+/-	Moyennes (francs équivalents/mois)	+/-	Moyennes (francs équivalents/mois)	+/-
1998	2 579	31	5 021	34	10 449	267
2000	2 560	53	4 875	52	10 292	464
2001	2 713	49	5 092	55	10 451	398
2002	2 729	48	5 208	57	10 615	443
2003	2 727	51	5 208	59	10 352	318
2004	2 614	59	5 030	59	9 929	333
2005	2 753	57	5 341	62	10 837	408
2006	2 681	59	5 149	60	10 238	308
2007	2 702	75	5 319	59	10 977	366
2008	2 748	48	5 251	59	10 778	403
2009	2 819	62	5 470	64	11 148	333

Source: Enquête sur le budget des ménages

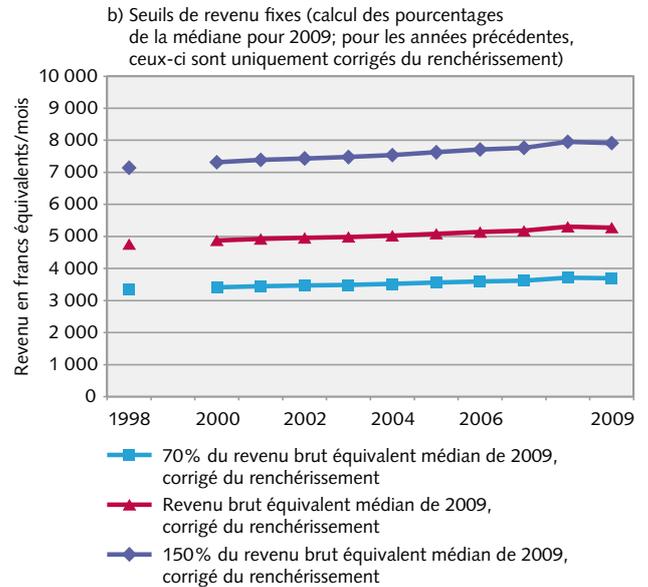
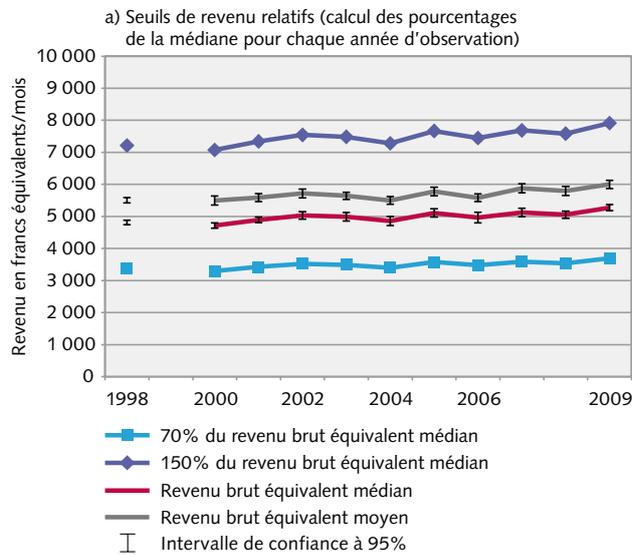
T 2.2 Revenu brut équivalent selon les groupes de revenus, personnes vivant dans des ménages actifs

aux prix de 2009	Faibles revenus		Revenus moyens		Revenus élevés	
	Moyennes (francs équivalents/mois)	+/-	Moyennes (francs équivalents/mois)	+/-	Moyennes (francs équivalents/mois)	+/-
1998	2 655	38	5 173	38	10 589	253
2000	2 722	67	5 089	58	10 735	552
2001	2 897	58	5 300	61	10 703	427
2002	2 929	62	5 435	64	11 001	520
2003	2 944	65	5 465	70	10 943	376
2004	2 762	82	5 233	66	10 151	311
2005	2 895	73	5 576	71	11 310	488
2006	2 822	78	5 412	71	10 680	370
2007	2 819	94	5 555	71	11 405	423
2008	2 896	66	5 513	67	11 241	477
2009	2 984	82	5 667	72	11 444	379

Source: Enquête sur le budget des ménages

Evolution des seuils de 1998 à 2009, montants absolus aux prix de 2009¹, population totale

G 1.1

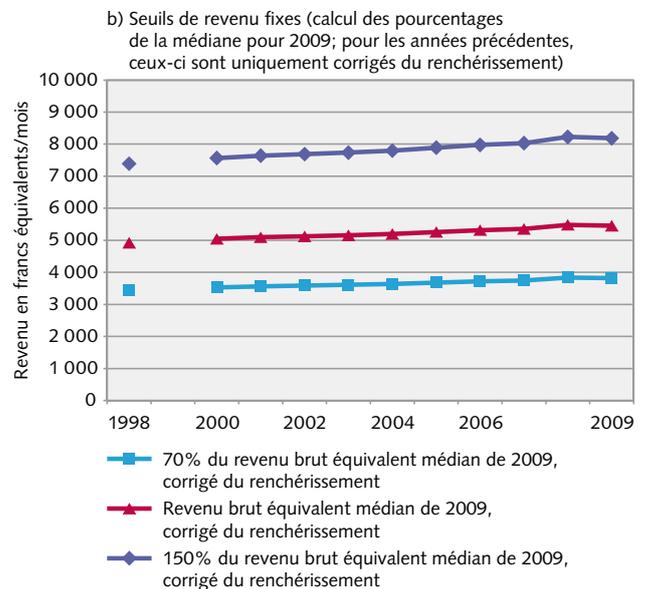
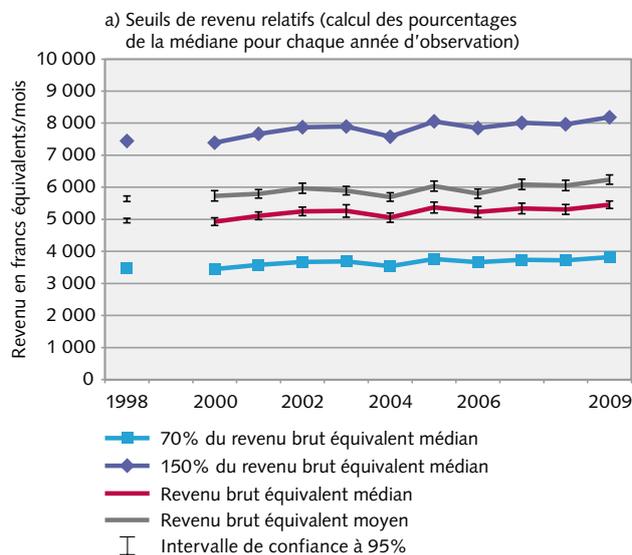
La valeur médiane se réfère à la distribution du revenu brut équivalent dans la *population totale*¹ Cf. glossaire → Revenu équivalent

Source: Enquête sur le budget des ménages

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Evolution des seuils de 1998 à 2009, montants absolus aux prix de 2009¹, personnes vivant dans des ménages actifs

G 1.2

La valeur médiane se réfère à la distribution du revenu brut équivalent parmi les personnes vivant dans des *ménages actifs*¹ Cf. glossaire → Revenu équivalent

Source: Enquête sur le budget des ménages

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

Moyen de diffusion

Service de renseignements individuels

L'OFS sur Internet

Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents

Publications: information approfondie

Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)

Contact

032 713 60 11
info@bfs.admin.ch

www.statistique.admin.ch

www.news-stat.admin.ch

032 713 60 60
order@bfs.admin.ch

www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse
www.statistique.admin.ch → Services → Les publications de Statistique suisse

Situation économique et sociale de la population

Rapport social statistique suisse 2011

Rapport du Conseil fédéral du 18.05.2011 en réponse au postulat «Législature. Rapport social» (2002 P 01.3788), OFS, Neuchâtel 2011, 27 francs (TVA excl.), numéro de commande: 1201-1100, date de publication 18.05.2011

Effets de redistribution des mesures étatiques

Bases théoriques et méthodologiques. OFS, Neuchâtel 2012, date de publication 06.06.2012 (voir portail www.statistique.admin.ch)

Inégalité des revenus et redistribution par l'Etat

Composition, répartition et redistribution des revenus des ménages privés. OFS, Neuchâtel 2012, 11 francs (TVA excl.), numéro de commande: 1271-1200, date de publication 06.06.2012

Pauvreté en Suisse: concepts, résultats et méthodes

Résultats calculés sur la base de l'enquête SILC 2008 à 2010. OFS, Neuchâtel 2012, 17 francs (TVA excl.), numéro de commande: 852-1001, date de publication 14.11.2012

La classe moyenne est un sujet qui alimente régulièrement les débats. Est-elle en perte de vitesse? Supporte-t-elle des dépenses obligatoires toujours plus lourdes? Telles sont les questions le plus souvent débattues. Le présent rapport décrit l'évolution et la composition des groupes à revenus moyens de 1998 à 2009. Il analyse aussi la ponction qui est opérée sur cette catégorie de la population au travers des dépenses obligatoires.

N° de commande

1271-1201

Commandes

Tél.: 032 713 60 60

Fax: 032 713 60 61

E-mail: order@bfs.admin.ch

Prix

8 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-20031-5